

MAIRIE DE MAVILLY-MANDELLOT

SEANCE DU 2 AVRIL 2012

L'an deux mil douze, le deux avril à 20 h 30 les membres du Conseil Municipal de la commune de MAVILLY-MANDELLOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel MEUNIER, Maire,

Etaient présents : Messieurs Sylvain BRUCHARD, LAINE Thierry, JACOTOT Yves, GAGNEPAIN Jean Louis, MARLET Régis, GAGNEPAIN Alain, COLLENOT Yves, JACOTOT Cyril, FINOT Stéphane

Avant de passer à l'ordre du jour le Maire propose de rajouter à ce dernier 3 délibérations reçues après la diffusion de la convocation.

- Délibération pour la demande de subvention au Conseil Général concernant les travaux de la Mairie-Ecole. (délib : 2012-12 et 12-b et 2012-13)
- Délibération pour la demande de subvention concernant la création du PLU (délib 2012-10)
- Délibération pour le choix du Cabinet d'urbanisme chargé de l'élaboration du PLU (délib 2012-11)
- Délibérations pour le choix du coordinateur SPS et du contrôle technique (délib 2012-14 et 2012-15)

Ces trois délibérations sont prises à l'unanimité et c'est le Cabinet SCP GALLET qui est retenu compte-tenu des prestations offertes et du montant des honoraires.

Vote du Compte de Gestion (délib

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte de Gestion qui fait ressortir un excédent global de 116 214 € pour l'année 2011

Vote du Budget primitif 2012 (délib 2012-08)

Par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention le Conseil Municipal approuve le budget primitif de 2012 en dépenses et recettes de Fonctionnement de 223 065 €

Et à 687 737 € en dépenses et recettes d'investissement (Section qui pourra faire l'objet de modifications en fonction de l'avancement des travaux de la mairie-école au cours du 2^{ème} semestre.

Compte administratif 2011

Il sera présenté à une prochaine séance compte tenu de l'important travail dû à la récupération de toutes les écritures 2011 comptables, suite au remplacement du disque dur.

Taux d'impositions 2012 (délib 2012-09)

Sur proposition du Maire le Conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'impositions pour l'année 2012. Les taux restent donc inchangés :

- Taxe d'habitation : 10.98 %
- Taxe foncière bâtie : 14.78 %
- Taxe foncière non bâtie : 30.19 %

Vœux pour l'inscription des climats au patrimoine de l'UNESCO.

Ces vœux proposés par la Communauté d'Agglomération est pris à l'unanimité.

Elections des 22/04 et 06/05

Un tableau des permanences est établi en fonction des disponibilités des Conseillers.

ONF

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite aux propositions de travaux concernant la création et la mise en place de plaques de parcelles.

QUESTIONS DIVERSES

Ordinateur

Suite à une défaillance du disque dur vraisemblablement provoquée par la foudre lors du premier incident sur l'ordi, nous avons dû procéder à son remplacement. Contrairement à ce que nous avait indiqué un collaborateur « Magnus », ce prestataire de services n'assurait pas la sauvegarde des données.

De ce fait la secrétaire a dû ressaisir tous les écritures de l'année 2012 et 2011 (compta- budget, élections etc) Pour éviter que cet incident ne se reproduise le Conseil accepte la proposition de Magnus de mise en place d'un logiciel « Pack de tranquillité ».

Impôts directs :

La commission nommée par le directeur des services fiscaux se réunira en Mairie le vendredi 13 à 9 h.

Calvaire :

La DRAC vient de nous transmettre ses instructions pour les formalités à accomplir pour la restauration.

Adhésion au système d'info géographique (SIG) proposé par le département ressources, de la Communauté d'Agglomération. Le conseil donne son accord pour cette adhésion.

Courses cyclistes des 9 et 10 juin 2012

La course aura lieu cette année à Mavilly. Le Maire sollicitera les viticulteurs de la commune pour recueillir des lots pour les vainqueurs.

Repas des anciens

Il aura lieu cette année au restaurant de la bêche le 29/04. Chacun des bénéficiaires a reçu son invitation.

Vide grenier

Le premier vide grenier de Mavilly-Mandelot aura lieu le **dimanche 20 mai**.

Le produit de la location des stands sera reversé à la Coopérative de la maternelle. C'est l'ALAMM qui étant organisatrice assurera la buvette et la restauration. L'école prenant en charge la fabrication des crêpes.

Une lettre sera adressée par l'association aux riverains concernés pour les avertir.

Dons des Mavimandelotins

Suite à l'appel lancé dans le journal pour un lecteur nous avons reçu une charrette et un foudre (les donateurs souhaitant rester anonymes). La charrette sera placée à l'entrée de Mavilly sous les panneaux indicateurs, le foudre sur la place de l'église en remplacement du bac en ciment.

Nuisances (fumée)

Le Maire a reçu à son domicile un appel anonyme provenant d'une cabine téléphonique publique, une personne se plaignant des nuisances dû à des fumées toxiques. Une lettre sera adressée au responsable de ces fumées.

Eau du cimetière

Suite à une fuite l'eau n'a pu être ouverte qu'après intervention de la SAUR

Réunion d'information sur les mesures de sécurité :

Le commandant de gendarmerie a proposé au Maire lors d'une rencontre à Beaune de venir tenir une réunion d'information sur la sécurité. La salle des fêtes n'étant pas adaptée pour cette réunion, le Maire a suggéré de la tenir dans une commune du RPI en associant Nantoux et Meloisey. Une invitation sera adressée le moment venu à tous les habitants. La réunion se tiendra après les législatives à Meloisey.

Travaux d'intérêt général :

Frédéric Bourgeois devant effectuer 20 heures de travaux d'intérêt général pour bénéficier de conditions financières avantageuses pour l'examen du permis de conduire, l'ALAMM a signé la convention et met Frédéric Bourgeois à disposition de la Commune il travaillera donc avec Monsieur Goron pendant 5 lundis.

Dépôt de Mavilly

Des incivilités ont été constatées (Pneus, ferrailles, etcí) et bien que persuadé que ces dépôts ne viennent pas de nos concitoyens, le Conseil a décidé de ne plus laisser le dépôt ouvert à tous pendant le week-end.

Cependant dans le souci de ne pas pénaliser les Mavimandelotins, il a été décidé de mettre une clef à disposition des intéressés, chez : Thierry Lainé - Sylvain Bruchard, Yves Jacotot, Stéphane Finot, Jean-Louis Gagnepain, Régis Marlet, Alain Gagnepain et Michel Meunier. Ceci contrairement à Meloisy où la clef du dépôt est mise à disposition au secrétariat de la Mairie uniquement aux heures et jours d'ouverture de ce dernier.

Simple rappel de ce qu'on peut mettre au dépôt :

La terre, les gravats, les branches, les tontesí ..

Pour toutes les autres matières les déposer à la déchetterie de SAVIGNY aux jours d'ouverture et horaires indiqués dans le petit journal de Mavilly-Mandelot.

Information sur les différentes réunions auxquelles le Maire a participé :

Afin de ne pas allonger la séance, il invite les Conseiller à consulter tous les comptes rendus mis à disposition.

L'ordre du jour étant épuisé la séance s'est terminée à 22 h